

CHARTES

# Charte Qualité du Centre Hospitalier

**CHARTRE DE LA QUALITE ET DE LA GESTION DES RISQUES  
DU CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN**

**En 2009, le Centre Hospitalier de Mont de Marsan a été certifié  
par la Haute Autorité de Santé.**

Cette deuxième certification traduit le niveau global de qualité du Centre Hospitalier et atteste des efforts de l'établissement pour améliorer la qualité de ses prestations et la sécurité des soins.

**L'établissement s'engage à poursuivre ses actions pour améliorer et garantir :**

- l'information du patient sur son séjour et sa prise en charge
- la sécurité des soins et du circuit du médicament
- et plus largement la sécurité des personnes

**L'établissement favorise la collaboration de ses professionnels pour garantir :**

- une prise en charge rapide, adaptée et coordonnée
- un système d'information performant
- une évaluation de pratiques professionnelles pour les améliorer

**L'établissement communique à ses usagers :**

- les résultats de ses démarches qualité et des indicateurs, en associant les représentants d'usagers. Ces résultats sont affichés dans le hall d'accueil ou des plaquettes sont également à disposition.

**La Haute Autorité de Santé confirme ses exigences et définit des Pratiques Exigibles Prioritaires (PEP) jugées fondamentales pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.**

Pour chacune d'elles, nos efforts de prévention, de soins ou encore, d'évaluation et d'amélioration sont conduits dans un esprit d'équipe conforme à notre éthique.

**En s'engageant dans la 3ème procédure de certification, nous sommes prêts, nous sommes, à relever ce défi dès 2016.**

C'est le sens de l'engagement de Centre Hospitalier, de sa direction, de ses usagers et de ses professionnels.



Date de publication :  
09/2012

 **TÉLÉCHARGER**  
.PDF 220 K

**CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN**

Avenue Pierre de Coubertin BP 417  
40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : [Contact](mailto:Contact)

<http://www.ch-mt-marsan.fr/documentation/documentation-31.html>